# CONSEIL D'ÉCOLE
# école élémentaire Jacques Prévert -NEXON
# Du 10 novembre 2026

**Étaient présents :**

*Municipalité :* Mme MOUNEAU Annick, adjointe aux affaires scolaires

Mme RAISON Nathalie, conseillère municipale

*Enseignants :* Mme LAMONNERIE Sandrine, directrice, présidente du conseil d'école

Mme BAYLET Belinda, secrétaire de séance

Mme BRUSQ Muriel

Mme CHAUVIER Karine

Mme DARDILHAC Anne

Mme LEGER Liselotte

M. HATWELL Timothy

*Délégués parents d'élèves :*

Mme COURTOIS Nathalie

Mme ROUFFET Nadine

Mme ARDJOUNE Ornella

Mme DARDILHAC Aurélie

M. BARILLIER Pierre

Mme DEREGNAUCOURT Emilie

Mme PENAUD Nadège

Mme TENEZE Gwenaëlle

**Étaient excusés :**

M. BLANCHER, Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la circonscription Haute-Vienne

M. GOUDIER, D.D.E.N.

**********

**ORDRE DU JOUR** :

- ✓ Conseil d'école : présentation, résultats des élections des représentants des parents d'élèves, attributions, vote du règlement du Conseil d'Ecole
- ✓ Bilan de la rentrée : effectifs, classes, …
- ✓ Projet d'école : rappel des grandes lignes
- ✓ Vote du règlement intérieur de l'école
- ✓ Projets 2026/2027
- ✓ Présentation coop scolaire et APE
- ✓ Santé et Sécurité (PPMS, pHARe, protocole santé mentale)
- ✓ Questions diverses

**********

## 1) Conseil d'école : présentation, résultats des élections des représentants des parents d'élèves, attributions, vote du règlement du Conseil d'Ecole

Election des représentants des parents réalisée par voie électronique.

Taux de participation de 31,4 %. Une seule liste présentée donc élue.

Vote du règlement du conseil d'école : voté à l'unanimité

## 2) Bilan de la rentrée : effectifs, classes,...

130 élèves sont présents à ce jour:

- 27 CP
- 33 CE1
- 22 CE2
- 24 CM1
- 24 CM2

Cette année, 8 (+1) élèves sont inscrits dans le dispositif ULIS

La répartition est la suivante :

- 1 classe de CP (18 élèves): M Hatwell
- 1 classe de CP-CE1 (9 CP – 11 CE1 soit 20 élèves): Mme Chauvier
- 1 classe de CE1 (22 élèves): Mme Trarieux remplacée par Mme Léger
- 1 classe de CE2 (22 élèves): Mme Brusq
- 1 classe de CM1 (24 élèves): Mme Lamonnerie

- 1 classe de CM2 (24 élèves): Mme Dardilhac
- 1 dispositif ULIS : Mme Baylet

M. Lucco fait le complément de service de direction de Mme Lamonnerie tous les lundis et un jeudi sur deux.

Mme Piquet, remplaçante rattachée à l'école, peut intervenir auprès des élèves lorsqu'elle est présente à l'école.

Cette année, 4 AESH sont présentes au sein de l'école : Mme Mélissa Breuilh dans le dispositif ULIS, Mme Emilie Faucher, Mme Adeline Reyrolle et Mme Tiffany David.

Des stagiaires sont présents tous les jeudis dans la classe de Mme Dardilhac et interviennent devant les élèves.

## 3) Projet d'école : rappel des grandes lignes

Le projet d'école actuel est en vigueur jusqu'en 2030.

Les 3 axes concernent :

1- Amélioration du lire, écrire, compter avec l'élaboration de programmations de cycles et inter-cycles, l'identification d'un ou deux items en français et en mathématiques moins bien réussis, l'augmentation du temps d'inclusion des élèves du dispositif ULIS et l'ouverture du dispositif ULIS aux élèves des autres classes
2- Facilitation et harmonisation des parcours pour une meilleure continuité pédagogique avec l'éducation à la santé et à la vie affective et relationnelle et l'élaboration d'un document synthétique regroupant les parcours
3- Action pour le bien-être à l'école avec le développement des compétences psychosociales, la dématérialisation de la communication avec les familles, la réflexion sur le bien-être des enseignants, l'entretien de la confiance en l'école et la mise en place d'une continuité éducative entre l'école et le périscolaire

Un point d'étape est à réaliser au cours de cette année.

## 4) Vote du règlement intérieur de l'école

Dans le volet « fréquentation et obligation scolaire », une modification a été apportée :

*3) Rendez-vous sur le temps scolaire*

*Pour les rendez-vous occasionnels sur le temps scolaire, l'élève concerné doit être pris en charge ou ramené sur le un temps de récréation (10h15-10h50 ou 14h45-15h25) ou sur l'interclasse de midi (12h00 14h00).*

Sur ce point, une communication sera réalisée à travers les cahiers de liaison des élèves. Les enseignants sont conscients que cela impliquera aux parents de rechercher des modalités d'organisation qui ne dépendent pas forcément d'eux (les rendez-vous sont donnés par les professionnels de santé et ne peuvent être choisis) mais les allers et venues désorganisent trop le travail quotidien des enseignants et des élèves.

Dans le volet « concertation entre les familles et les enseignants », une modification a été apportée :

*2) Engagement de la communauté éducative L'école et les parents s'engagent à respecter les termes de la Charte Parents-École. Ce document formalise notre partenariat pour accompagner au mieux l'élève tout au long de sa scolarité dans un esprit de confiance et de bienveillance.*

La charte sera affichée sous l'abri parents. Elle sera jointe au règlement intérieur et les parents devront signer un papier indiquant qu'ils ont lu ces deux documents.

Vote du règlement du conseil d'école : voté à l'unanimité

## 5) Projets 2026/2027

Les projets sont pensés de manière à ce qu'une majorité de domaines soient abordés tout au long de la scolarité d'une cohorte d'élèves. Les projets touchent donc des domaines différents d'une année sur l'autre, ceci afin de donner à tous les élèves une diversité dans les parcours et les approches.

Pour cette année, le domaine exploré sera celui des sciences du vivant à travers les animaux. Toute l'école travaillera cette thématique. Le point d'orgue de ce travail sera un séjour scolaire de deux jours au zoo de Beauval les 26 et 27 avril 2027.

Ce séjour scolaire étant pour toute l'école, le coût est important. L'équipe enseignante essaiera de faire baisser le coût par élève au maximum. Pour cela, elle organisera des manifestations tout au long de l'année (chocolats, tombola, …). Une trousse à projets a également été initiée. Elle se clôturera le 16 décembre.

Dès que le montant final sera connu, une proposition de paiement échelonné sera faite.

A l'heure actuelle, 4 élèves ne souhaitent pas participer à ce séjour (pour des raisons qui ne sont pas financières).

De nombreux autres domaines disciplinaires seront travaillés à travers d'autres projets au cours de l'année :

- EPS avec des sorties USEP : environ 3 rencontres sportives par classe prévues cette année (+ emprunt de matériel pour les séances hebdomadaires). Les classes de cycle 2 bénéficient cette année d'une initiation au tennis réalisée par un intervenant (6 séances par classe, le coût est pris en charge par la coopérative scolaire)
- Musique avec deux concerts JMF prévus (ces concerts sont gratuits pour les élèves, le coût est pris en charge par la coopérative scolaire)
- Education à la santé pour tous les élèves de CP avec une intervention du service sanitaire sur l'hygiène bucco-dentaire
- Littérature avec des sorties programmées à la médiathèque de Nexon pour les élèves de cycle 2. Les classes ont rencontré début novembre Philippe Jalbert qui a pu leur présenter son métier d'auteur-illustrateur.
- Histoire avec la commémoration du 11 novembre : les élèves de CM1-CM2 ont travaillé ce jour, 10 novembre, autour de cette célébration avec un déplacement au monument aux morts et un travail documentaire

- Sciences avec, dans les classes de CE2 et de CP, l'intervention d'étudiants en sciences se destinant à l'enseignement. Ces interventions se dérouleront les lundis de la période 3. Les thématiques sont à définir conjointement.

## 6) Présentation coop scolaire et APE

La coopérative scolaire finance différentes dépenses liées au fonctionnement de l'école (achat de petit matériel, de livres, inscriptions au concours de mathématiques, financement des licences USEP qui permettent l'assurance de l'école lorsque tous les élèves de l'école sont affiliés, …). Les recettes sont liées aux différentes actions menées, à la subvention accordée par la municipalité, au don fait par l'Association de Parents d'Elèves mais aussi aux dons faits par les parents lors de l'appel qui est fait en cours d'année. Les dons sont facultatifs et à hauteur des possibilités de chacun (aucun montant minimum n'est demandé). Avec les actions menées, il serait judicieux de faire passer cet appel au don dès la rentrée scolaire.

L'Association de Parents d'Elèves a un nouveau bureau depuis cette année. Une quinzaine de parents sont très actifs dans l'organisation des manifestations mais ils peuvent compter sur le soutien ponctuel de nombreux parents, notamment lors de l'organisation des différentes manifestations.

Pour cette année, sont prévus : un après-midi jeux à la salle Méliès, un stand au marché de Noël, le carnaval, l'organisation d'une séance de cinéma, l'organisation de la fête de l'école, les goûters, …..

## 7) Santé et sécurité (PPMS, pHARe, protocole santé mentale)

Les exercices règlementaires (incendie, alerte intrusion, alerte risque majeur) ont été réalisés selon le calendrier fixé. Il est noté que le signal de fin d'incident lors de l'alerte intrusion ne fonctionne pas. Au niveau de la cantine et du périscolaire, aucun exercice n'a jamais été réalisé. La municipalité est en relation avec le département pour réaliser une alerte au sein de la cantine mais cela est très compliqué. Pour le périscolaire, la remarque est notée et cela sera étudié.

La journée Non Au Harcèlement avait lieu jeudi dernier. Chaque enseignant a mené une sensibilisation sur cette thématique ce jour-là. Il est à noter qu'un questionnaire sur le harcèlement à destination des élèves de CE2, CM1 et CM2 sera à remplir prochainement.

Le protocole de Santé Mentale vise à structurer le repérage et la prise en charge des élèves en souffrance psychique ou de mal-être. Cela passe par plusieurs étapes : repérer, alerter les personnels sociaux et de santé, évaluer, adresser l'élève à des personnes ressources, assurer le suivi de la situation. Pour cela, l'équipe pédagogique pourra s'appuyer sur le Pôle d'Appui à la Scolarisation (PAS) qui regroupe les personnels gérant les AESH, les psychologues scolaires mais aussi des éducateurs spécialisés.

## 8) Questions diverses

Aucune question n’avait été transmise.

Cependant, une interrogation est formulée concernant la fuite de gaz qui s’est produite ce jour. Cette dernière nécessite des réparations qui impacteront la cantine. Les réparations étant programmées jusqu’à lundi prochain minimum, les repas servis seront des repas froids. Au sujet de la cantine, les parents font remonter des remarques concernant les quantités jugées parfois insuffisantes et demandent s’il est possible qu’ils soient conviés lors de la tenue de la commission des repas. La périodicité de la facturation est également abordée.

Une question concernant la suppression du goûter pour les élèves fréquentant la garderie du soir est posée. La municipalité indique que ce choix a été fait dans le but de responsabiliser les parents, le budget alloué étant conséquent. Ce budget sera redéployé sur d’autres postes dédiés à la garderie (aménagement, matériel). Cependant, si un élève n’a pas de goûter exceptionnellement, il lui en sera fourni un.

La fête de l’école se déroulera le samedi 26 juin au sein des deux écoles.

Les dates des prochains conseils d’école sont fixées au 09/02 et au 15/06.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La Directrice

Mme LAMONNERIE Sandrine



La secrétaire de séance,

Mme BAYLET Belinda